

Image not found or type unknown



Découverte trésor dans ma maison

Par **Treasure**, le **07/09/2020** à **23:23**

Bonjour

J'ai acquis une maison il y a 6 ans, à la suite d'une succession, pour laquelle il n'y a pas de testament.

J'ai découvert ces jours ci, dans la maison, une boîte renfermant quelques pièces d'or. Cela peut il être assimilé à un trésor ? Si oui, au delà de la déclaration à faire en mairie, des recherches sont elles menées par la mairie pour retrouver les propriétaires de ces pièces ?

La maison ayant été acquise depuis plus de 3 ans, la prescription acquisitive des biens mobiliers entre-t-elle en vigueur ?

en vous remerciant par avance pour vos reponses

Cordialement

Par **Visiteur**, le **08/09/2020** à **00:27**

Bonjour

Franchement je ne sais , mais cet article vous intéressera.

<https://www.legavox.fr/blog>

Par **P.M.**, le **08/09/2020** à **08:49**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier...](#)

Par **P.M.**, le **08/09/2020** à **10:20**

Le dossier que j'ai proposé fait maintenant double emploi mais parce que le message précédent a été modifié, on peut ajouter [celui-ci](#)...